

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq,

Le six novembre à neuf heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations – grande salle à l'étage, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nom-La-Bretèche.

Présents : Gilles STUDNIA, Isabelle TRAPPIER, Sylvie SORMAIL, Pascale COURMONT, Laure GODFROID, Muriel MAZARS FERRARONE, Jean STEENEBRUGGEN.

Absentes ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CCGT) :

Christine CAILLAT à Sylvie SORMAIL
Nathalie ZENOU à Isabelle TRAPPIER.

Absents n'ayant pas donné pouvoir : Christian GHEZ, Dominique CHANZY, Marie-France HARANG.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Président ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration nomme Sylvie SORMAIL, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

NUMERO	OBJET	RESULTAT
2025/11-13	Révision du tarif de la téléassistance VITARIS pour l'année 2025	Unanimité

Publication électronique par la Ville de
Saint-Nom-La-Bretèche : ~ 7 NOV. 2025

Affichage en Mairie le : ~ 7 NOV. 2025

Fait et délibéré à Saint-Nom-La-Bretèche,
le 6 novembre 2025

Le Président,

Gilles STUDNIA



Ville de Saint-Nom-La-Bretèche
Conseil d'administration du CCAS du 6 novembre 2025

